

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie : (fin)  
**Autor:** Archinard, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197558>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**CAGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
**PALUD, 24, LAUSANNE**  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements :*  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Aux nouveaux abonnés.** — Les nouveaux abonnés à dater du 1<sup>er</sup> juillet, recevront gratuitement le *Conteur* d'ici à fin juin.

**Comme la grêle après vendanges.**

Hélas, oui, je viens, comme la grêle après vendanges, vous parler de la *Fête des Narcisses*. Je sais fort bien que les autres journaux en ont dit tout ce qu'on en pouvait dire. Les égoïstes, ils n'ont rien passé ; ils ne m'ont pas laissé le moindre détail, le plus petit incident.

Et pourtant, il faut que le *Conteur* en dise aussi quelque chose de cette belle fête. Si ce n'est pour ses lecteurs, suffisamment renseignés, c'est du moins pour répondre à l'aimable invitation que lui avait adressée le comité d'organisation. Quelque difficile que soit, dans les circonstances présentes, l'accomplissement de ce devoir, il faut s'y soumettre. Ce n'est pas pour leurs beaux yeux que les journalistes sont conviés à toutes les fêtes. A leur plume de s'acquitter ensuite. Que de fois ai-je entendu de simples spectateurs, exposés à l'ardeur du soleil ou pressés par la foule, s'écrier, en apercevant les journalistes assis à leurs places réservées, et entourés par les membres des comités : « Oh ! ces journalistes, ils ont toutes les faveurs. Sont-ils heureux ! »

Tout doux : cela est fort bien pendant la fête, mais après ! Simple spectateur, à vous maintenant le beau rôle. Vous êtes libre. Vous avez payé votre billet ; vous ne devez rien à personne et vous gardez toute la liberté de vos appréciations. Pour le journaliste, ce n'est pas la même chose. Il lui faut rendre compte de ce qu'il a vu et, le plus souvent, en faire des louanges à tout prix. Cela n'est pas toujours facile. Les sentiments et la plume ont quelquefois peine à se mettre d'accord. D'autres fois, en revanche, cela va tout seul. Ainsi en est-il pour la fête des narcisses. On n'en peut dire que du bien.

Nous voici donc à cette fête. Il fait un temps superbe. Le soleil — qui, chacun le sait, est bourgeois d'honneur de Montreux — est à son poste. Il semble s'amuser de la surprise que sa présence cause à tous ces visiteurs, accourus à l'appel du prince Narcisse. Ces braves gens comptaient si peu sur lui. La veille, il pleuvait à torrents et le baromètre lui-même n'osait se prononcer. Bien des personnes, qui n'étaient point curieuses de se faire mouiller, cherchaient à revendre les billets qu'elles avaient arrêtés.

Mais, tandis que partout on désespérait du temps, là-bas, sur la place de la Rouvenaz, on dressait les estrades. Sous la halle du marché, tous les narcisses, descendus en troupe de la montagne, la plupart encore en boutons, ouvraient les uns après les autres leurs blanches corolles, sous les regards confiants des organisateurs. Il ne s'agissait pas de bouder aux nuages. A l'eau tiède, les récalcitrants. Là, coûte que coûte, il fallait bien s'ouvrir et faire

bonne mine à mauvais jeu. Les drapeaux, les écussons, les draperies multicolores apparaissaient aux fenêtres et aux balcons. Dans les maisons, les fillettes, les cheveux enveloppés de papillotes de papier, esquissaient des réverences et des pas de ballets, en fredonnant des rondes. Les garçonnets en faisaient autant. Étalés sur le lit ou sur les chaises — mais avec défense d'y toucher — les petites robes, les petites culottes de velours ou de satin, roses, bleues, vertes, violettes ; les petits bas, couleur d'herbe printanière ; les petits chapeaux en forme de fleurs.

Au dehors, le vent et la pluie faisaient rage, mais, pas plus que les membres des comités, les gentils bambins ne s'en préoccupaient. Ils reprenaient de plus belle :

Voici le printemps,  
Ma tant', tire, lire, lire.  
Vive le printemps,  
Ma tant', tire, lire, lan.

On est de Montreux ou on n'en est pas ! Et le soleil en est.

Comment ne pas réussir avec une pareille confiance. Et comment la fête des narcisses ne serait-elle pas l'une des plus belles, elle qui associe si heureusement toutes les grâces de l'enfance, à toutes celles de la nature. On ne sait vraiment auxquelles donner la palme, tant elles semblent faites les unes pour les autres. Enfants et fleurs, à la fin on confond tout. Ce bouquet, qui, aux accords d'une musique délicate, s'anime, s'éparpille, se reforme en pyramide, dessinant toutes les figures du kaléidoscope, laisse à l'œil et au cœur une impression indéfinissable de fraîcheur, de grâce et d'innocence.

Après les enfants, les grandes personnes. Plus de naïveté, plus de charmante gaucherie. Une grâce voulue, étudiée, un peu affectée parfois, mais enfin toujours de la grâce.

Le défilé des vélocipèdes et des voitures, décorés avec beaucoup de goût, provoqua plus d'une fois les acclamations des spectateurs qui emplissaient les estrades. Si tous les concurrents n'ont pas été primés, c'est sans doute que les ressources du jury étaient limitées.

Mais le point capital de la seconde partie de la fête, c'est la bataille de fleurs. Tous l'attendent avec impatience. Au coup de canon qui en donne le signal, commence le bombardement. Tout d'abord, cela vous paraît ridicule de voir ces gens, calmes et réfléchis un moment avant, et qui subitement se démènent, s'agitent, comme une troupe d'écoliers à qui l'on a donné la clef des champs. Les bouquets partent de tous côtés, emportant les cheveux des dames, les chapeaux de soie des magistrats. Les serpentins enlacent, sans distinction, dans leurs capricieuses évolutions, jeunes et vieux, tandis que les confetti, qui emplissent l'air, retombent sur tout ce monde en une pluie multicolore, qui pénètre dans les oreilles, dans la bouche, dans le col, dans les poches, partout enfin. Huit ou dix jours après, on en retrouve encore dans ses vêtements.

Est-ce le parfum de toutes ces fleurs, dont l'air est imprégné ; est-ce le miroitement de toutes ces couleurs, papillonnant dans les rayons du soleil, je ne sais, mais il y a, dans cette innocente bataille, une griserie à laquelle le plus grave ne peut résister. Le sentiment de ridicule qu'on avait éprouvé au début se dissipé entièrement. On redevient enfant et l'on en est tout heureux. J'ai vu de nos magistrats, d'entre les plus sérieux, se bombarder de fleurs et de confetti, comme des écoliers.

Tout cela ne vaut-il pas d'être vu ? D'ailleurs, l'on irait déjà pour bien moins dans ce beau pays de Montreux.

Et maintenant, pour prendre congé, je veux, avec mes confrères, remercier le Comité d'organisation et tout particulièrement celui de la presse, de leur aimable réception.

X.

**Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie.**

(Fin.)

Une très heureuse diversion fut cependant apportée par la fondation de la légion académique, qui se constitua fin de 1856 et 1857 pour la défense de la patrie menacée par les prétentions de la Prusse à l'occasion des affaires de Neuchâtel. Le chef de la légion fut le recteur de l'Académie, ancien capitaine d'artillerie. Le Conseil d'Etat félicita les étudiants de cette mesure, qui eut en tout cas pour effet de rapprocher des esprits et des coeurs, momentanément divisés par les dissensions intérieures. Puis le Conseil d'Etat prenait soin de repouvoir peu à peu les chaires de professeurs suisses vacantes et le calme se rétablissait.

Enfin, en 1861, arriva au clercat académique un jeune professeur en théologie, homme d'un caractère doux, facile et qui avait su gagner la confiance et l'affection de ses disciples. Par son esprit conciliant, il réussit à amener des concessions réciproques. Après de nombreux pourparlers, un nouveau règlement fut adopté par le Sénat et par l'Académie en 1866.

A dater de cette époque, notre établissement national jouit d'une série d'années de paix et de prospérité. Les diverses chaires devenues vacantes en 1846 étaient toutes repourvues. L'Académie s'enrichit des Facultés techniques et de pharmacie, qui acquirent tout de suite une grande considération. De nombreux étudiants nous écrivirent, parmi lesquels des étrangers au canton et à la Suisse. Les sociétés de Belles-Lettres, Zofingue et l'Helvétia apprirent à remplir chacune leur mission dans la paix et la concorde. Les rangs des Zofingiens s'élargirent par l'admission des élèves de la Faculté libre de théologie. Certaines discussions plus ou moins épineuses furent, sans doute, sur le point de surgir, mais la bonne devise Zofingienne : Patrie, Amitié, Science, reprit toujours son influence. Enfin plusieurs autres sociétés d'étudiants se constituèrent successivement essentiellement dans le but de développer certaines études spéciales.

Mais les meilleures choses tendent aussi à leur fin et tel fut le cas de l'institution séculaire du corps des étudiants. Les diverses modifications subies par l'Académie avaient nécessairement exercé sur lui une grande influence. Les mœurs des étudiants s'étaient adoucies, la vieille discipline académique était devenue moins sévère, le transport des affaires ecclésiastiques dans un autre milieu, tout cela avait beaucoup diminué les attributions du Sénat. La bibliothèque des étudiants avait perdu une partie de son intérêt d'autrefois depuis que la bibliothèque cantonale avait largement ouvert ses portes. L'arrivée de nombreux étudiants étrangers avait ôté à l'esprit de corps ce qu'il avait eu précédemment de compact et de serré. En un mot l'institution tout entière n'extrait plus le même intérêt. De là un grand relâchement et une mauvaise administration du Sénat, d'où résultèrent une dilapidation du fond de la caisse des étudiants et la désorganisation de la bibliothèque. La déconsidération fut telle que lors du renouvellement du Sénat en 1879, ce fut un jeune élève du gymnase qui fut appelé comme cousin. L'institution fut abolie cette année-là. La bibliothèque fut placée sous la surveillance d'un professeur aidé de deux étudiants. Elle ne fait plus d'acquisitions et elle sera plus tard incorporée dans la bibliothèque cantonale, lorsque celle-ci sera pourvue de locaux suffisants. La nouvelle organisation universitaire amènera-t-elle la fondation de quelque chose d'analogique ? La manière dont les étudiants ont su s'entendre pour subvenir aux charges qui leur incomberont lors de l'inauguration, le fait espérer.

CHARLES ARCHINARD, ancien pasteur.  
(*Le Semeur Vaudois.*)

#### Monuments historiques.

Lorsque, l'année dernière, le Grand Conseil adopta la loi sur la conservation des monuments historiques, celle-ci fut assez mal interprétée par un certain nombre de personnes, qui crièrent à l'arbitraire, à la violation de la propriété ; on ne comprit pas tout d'abord que les monuments historiques d'un pays constituent une véritable richesse nationale et la meilleure source d'instruction qu'il soit possible de trouver ; ce sont les livres les plus sûrs, les plus authentiques. Il est donc du devoir de l'Etat de pouvoir veiller d'une façon légale, efficace et pratique à la sauvegarde de ce patrimoine national, tout en garantissant dans la mesure du possible et de la manière la plus équitable les intérêts privés des citoyens.

D'un autre côté tous ceux qui apprécient les monuments du passé comme de précieux auxiliaires des études historiques, accueillirent la nouvelle loi avec une véritable joie. On félicita nos autorités et on alla même jusqu'à dire que le canton de Vaud était le seul en Suisse qui ait pris l'initiative d'une aussi sage et intéressante mesure. On se trompait cependant, car il nous tombe, par hasard, sous les yeux, le document suivant, qui date de 1838, et nous prouve suffisamment qu'à ce sujet nous sommes devancés depuis longtemps :

Le gouvernement du canton de Fribourg vient de prendre une décision qui doit intéresser vivement tous les amis de l'art et de notre histoire. Sur la motion faite au Conseil d'éducation, par l'honorable et savant M. Berchtold, il a été résolu que l'Etat prendrait sous sa garde tous les monuments historiques de l'antiquité et du moyen-âge : églises, chapelles, statues, tableaux, manuscrits, etc.

La chose reçoit une importance particulière par la position de Fribourg où le Moyen-âge s'est prolongé fort longtemps et a laissé de nombreux vestiges. En conséquence de cette décision, les Préfets de districts sont chargés de dresser un état de tous les monuments et objets anciens, ainsi que de veiller à leur conservation. Chaque monastère devra donner au conseil d'éducation une note des manus-

crits qu'il possède. Une somme sera prise sur le budget pour l'entretien des antiquités. Le conseil d'éducation écrit au gouvernement d'Argovie pour obtenir une chronique fribourgeoise déposée à Wettigen.

#### Bern ! mein lieber Bern !

*Boutade*

O Berne, ville fédérale,  
Solennelle dans tes atours,  
J'aime ta vieille cathédrale  
Et les dentelles de ses tours.  
J'aime aussi ton palais où siège  
D'un air bonhomme et sans façons  
Un président sans priviléges,  
Et des conseillers bons garçons.  
Ca me chiffrone seulement,  
Qu'ils parlent trop bien l'allemand...

Si je portais veste et culottes,  
En place d'encombrants jupons,  
A tes filles, toutes mascottes,  
Je redirais, sur tous les tons ;  
« My corazon ! Ma belle amie,  
» O my dear, O mia cara !  
» A vous mon cœur, à vous ma vie,  
» Ma bourse et mes... et cetera. »  
J'en dirais bien plus long vraiment  
Si je flirtais en allemand.

Sous tes insipides arcades,  
Séjour aimé des vents coulis,  
Où se tiennent en embuscades  
Les rhumes, les torticolis;  
Quand la bise souffle et me donne  
Des maux qui me font enrager,  
Sans crainte d'offusquer personne,  
On peut me voir, bon étranger,  
Pestant en français hautement !  
Dam ! Je ne sais pas l'allemand.

Tes cochers sont polis, affables,  
Tes dienstmann sont des chérubins,  
El je trouve même agréables  
Les hurlements de tes bambins ;  
Il n'est pas jusqu'à l'affreux dogue  
Qui du laitier garde le char  
En nous poursuivant d'un air rogue,  
De son fauve et sournois regard,  
Que je ne trouverais charmant. —  
Mais... il aboie en allemand !

Pour Mutz dans sa fosse profonde  
J'en pince, parole d'honneur,  
C'est le plus beau joujou du monde,  
Il est bon enfant et farceur.  
Quand il s'assied sur son derrière  
El grogne d'un air gracieux,  
Il nous harangue à sa manière ;  
Aussi, vois-tu mon propre vieux,  
Pour répondre à ton boniment  
Je vais apprendre l'allemand.

Albertine ANSALDI-PHILIPPE.

(*Le Genervois.*)

#### Tessot, monnai et cosandai.

(Tisserand, meunier et tailleur.)

PAR C.-C. DÉNÉRÉAZ.

*(Inédit.)*

LO MONNAI. — Dein lo temps, et mè peinso que l'est adé lo mémo afférè ora, lo monnai allavè queri à māodrè tsi lè pratiquès avoué lo tsai à redallès et lè senaux à boré, qu'on l'oëssai veni du tot liein, et l'einmenavè à moulin lo fromeint et lo māiti qu'on lâi remet-tai, et quand la granna avai été écliaffâie eintre lè duè māolès, et messa ein pussa, le passâve dein lo horatté qu'etâi on espèce dè boué, gros coumeint la cousse, ein tâla, à gros pertes, et que servessâi dè creblie, et qu'etâi semottâ pè lo tic-tac dào moulin, que lo fasâi allâ coumeint quand dou tragues crebliont dè la sablia po férè dào fin mortier, à bin coumeint lo creblie d'on moulin à vanâ. Adon la farna passé à travâi, tandi que lo reprin vint sailli à bet dâo boué tot coumeint l'édhie que soô à bet dè la goletta dào borné.

Ora, solet dein son moulin, lo monnai avai

bio dju po sè pâyi ; l'avai ne sè pas se l'est on émena à bin on copet pè quartéron, po sa pâye, mà laissivé dè coté elliaò mésourès et l'est pè fortès z'eimbottâ que poâssivé dein lo sa, et quand reincontrâvè dè la balla granna, l'ein avai bintout remoâ on part dè quartérons que reimpliacivé pè dâi crinsés. Et quand bin lè dzeins sè démaufiâvont d'ouïe, lo faillai laissi férè et ne pas pipâ lo mot, kâ on ne poivâ rein provâ, et tot lo mondo lài passâvè. Ora vaits dâi prâvô :

Dâo teimps dâi z'interrogats, iò lè grantès dzeins dévessont allâ à l'eliâise, tot coumeint lè zeinflants, lè menistrès avoint lo drâi dè bramâ ferro et dè férè recitâ lo catsimo mémaneint ài tot vilho que n'ousavont pas renasquâ et qu'etiont bin d'obedzi dè repondrè.

Onna demeindez, don, lo ministrè criè on vilho monnai po lâi férè recita lo 8<sup>me</sup> couman-demeint que sè dit : « Tu ne déroberas point. »

— Récitez le 8<sup>me</sup> commandement, lài fâ lo menistrè.

Lo monnai, que sè peinsè que c'est po lâi reprodzi d'avâi trâo profitâ dè sè pratiquès, lài repond :

— Oh ! ça ne me regarde pas, mossieu le ministre : j'ai remis le moulin à mon fissee Jean-Louis !

Cognâîte-vo ellia dão monnai et dão crucifi ? Eh bin, la vaitsé :

Stu monnai qu'avâi z'u éta on bravo hommo, avâi z'u dão guignon et sè décidâ à férè coumeint lè z'autro, kâ vo sédè : quoui vint pourro vint crouio.

Ye commeinçâ don à robâ sè pratiquès ; mà tot parâi, après cauquîs teimps sa concheince commeinçâ à lâi reprodzi sa conduite et l'allâ à confesse. Ye contâ tot à l'incurâ, que lài fâ : N'ia pas onco tant dè mau se vo vo z'arrêtâ ; mà veilli-vo ! et po vo doutâ l'enviâ dè recommeinci, vo faut teni dein voutron moulin on crucifi et quand l'enviâ dè mau férè vo preindrâ, vo n'ai qu'à lo vouâti et se vo n'élès pas onna canaille, mè peinso que cein va vo z'arreta.

Lo pourro monnai fe dinsè et cein allâ bin on part dè teimps, dou dzo, que crayo ; mà lo troisiémo on lài amenâ à māodrè dão fromeint qu'avâi tant bouna man, que ne put pas lài teni. L'étiont que ti trâi : lo monnâi, lo sa et lo crucifi. « Eh, quinna balla granna !... nom de nom ! » se sè peinsavè lo monnâi... Cé tsancro dè crucifi ! qu'a-ta fauta d'êtrè quei !... Duè bounès poughnès, cein n'est pas on afférè !... Se vo n'élès pas onna canaille !... Baque ! y'ein a tant que lo font et que ne sont pas dâi ca-naillès !... Enfin, preind son parti ; s'ein va contré lo crucifi qu'etâi accrotsi à mouret et lài fâ : Ma fai, tant pis ! mà faut que y'ein aussé ion dè no dou que fotté lo camp d'ice !

Adon lo portè frou et la concheince tranquilla, l'a pu férè se n'afférè.

(*La fin samedi.*)

#### La fin du rouet.

Serix, près Oron, le 12 mai 1899.

Monsieur,

Pardonnez-moi de vous faire attendre si longtemps les quelques mots de réponse que je puis vous donner au sujet de la culture du chanvre dans notre contrée.

Cette culture, comme vous l'avez déjà observé ailleurs, tend, hélas ! également ici, à être bientôt tout à fait abandonnée. Seules, quelques bonnes vieilles paysannes, qui tiennent que leurs filles apprennent encore à filer, et possèdent dans leurs garde-robés quelques douzaines en bonne toile de ménage, sèment toujours un peu de lin ou de chanvre. Mais ces braves femmes deviennent rares, soit dans le Jorat et la Broie, soit dans le Gros-de-Vaud, où les mœurs me sont plus connues.

De là, naturellement, la disparition presque